



Pension alimentaire réajustée suite évolution familiale

Par **tournelle**, le **07/10/2009** à **17:56**

Bonjour,

J'aimerais savoir s'il est possible de réajuster le montant de la pension alimentaire versée à mon ex épouse, du fait que mon fils de 16 ans est désormais en apprentissage.

Effectivement, depuis le mois de septembre, mon fils touche un salaire proportionnel à la présence chez son patron et des primes de panier pour ces déplacements.

Par **Tisuisse**, le **07/10/2009** à **18:48**

Bonjour,

Tant que votre fils n'est pas majeur, c'est non.